



Changement de statut étudiant à vie familiale

Par **bijousorelle**, le **07/02/2012** à **12:41**

Bonjour,

je suis étudiante en france depuis 2009 et j'ai rencontré quelqu'un et on aimerai se marier
j'ai un titre de séjour étudiant et il est résident

j'aimerais savoir si le mariage me permettrai de changer mon statut
ou bien si jamais on fait un enfant , si cela me permettrai de changer de statut?

merci d'avance pour vos réponses